



Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 15 juin 2021

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal du mardi 15 juin 2021, présidée par Monsieur Patrick Emery.

Le Conseil communal de Jorat-Mézières,

vu le préavis municipal 01/2021 : Gestion de la Municipalité et comptes communaux 2020,

après audition du rapport de la commission de gestion chargée de son étude, considérant que cet objet a bien été porté à l'ordre du jour,

décide

- a) d'accepter le rapport sur la gestion de la Municipalité pour l'année 2020 ;
- b) d'accepter les comptes communaux pour l'année 2020, lesquels présentent un excédent de revenus de Fr. 213'033.73 et un capital Fr. 4'141'225.19 au 31 décembre 2020.

Ainsi délibéré en séance du 15 juin deux mille vingt-et-un.

Le Président,

Patrick Emery



La secrétaire,

Catherine Poncelet

